

Championnat par équipes

1. Formalités à remplir par

1.1 les cercles

Les droits d'inscription sont fixés à

- 25 € par équipe

à verser au plus tard le 28 septembre , sur le compte du Hainaut-Namur APBHN BE36 6014 9846 4181

2.2 les capitaines

Au plus tard le 28 septembre, le capitaine de chaque équipe communiquera au secrétariat

- le nom d'au moins **4 joueurs** entrant dans la composition de son équipe .

- les **cartes de système** décrivant les **conventions** d'enchères des paires de son équipe , **modèle sur le site LBF** . **Chaque paire participant à une rencontre doit présenter une feuille de système.**

Le nombre de joueurs qui participent au championnat n'est pas limité mais la participation reste toujours soumise à art. 27

Signaler 24 heures à l'avance au "Secrétariat compétitions" l'inscription d'un joueur qui jouera dans l'équipe du samedi et qui n'était pas renseigné dans les joueurs de l'équipe en début de saison.

2. Matériel

- feuilles de résultats de 32 donnes (sur site LBF)
- Les matches se jouent sans écran.
- Feuilles de système
- Feuille arbitrage
-

3. Montant à la fin de la saison 2019-20

- Un montant en Super-Ligue par district, peut-être plus en fonction des descendants de division III.

4. Communication des résultats

Le capitaine de l'équipe visitée :

- communique **le résultat de la rencontre avant 20 h**
par SMS au 0478 634768 ou par mail jassogne.jean@skynet.be

- envoie la **feuille de match** signée par les deux capitaines au plus tard le mardi qui suit la rencontre
 - **par e-mail au secrétariat jassogne.jean@skynet.be** -
 - **ou courrier ordinaire à J. Jassogne – bd Audent 31/41 – 6000 Charleroi**

S'il n'y a pas de commentaire, seule la face **recto** de la **feuille de match** sera envoyée

.Le capitaine conservera la feuille originale. jusqu'à la fin du championnat.

5 .Règlements

En cas de litige , sont d'application :

- règlement championnat par carrés LBF (site)
- procédure d'alerte 2015 (site LBF)
- nouveau règlement des systèmes 2019 (site LBF)
- code 2017

6. Joueurs autorisés

Une équipe peut aligner tout membre de son cercle affilié LBF mais un joueur ne peut être aligné dans une équipe s'il a disputé deux journées de compétition dans une équipe de niveau supérieur.

7. Conditions de jeu

Une salle ouverte et une salle fermée (sans spectateur)

Deux joueurs de l'équipe visitée sont placés en NS en salle ouverte, ses coéquipiers en EO en salle fermée pendant la durée de la rencontre. Les visiteurs changent de salle et de position après 16 donnes.

Donnes de 1 à 8 en salle ouverte, 9 à 16 en salle fermée puis échange des donnes et après 16 donnes comparaison des résultats. Idem pour donnes de 17 à 24 puis 25 à 32

Sans écran :

- Fin des annonces: les déclarations doivent rester sur la table jusqu'à ce que les demandes d'explications soient terminées. Dès que le joueur reçoit l'autorisation de son partenaire, il retourne sa carte d'entame, les cartons d'annonces sont replacés dans leur boîte.

- Procédure de "stop" Lorsqu'un joueur décide de faire une ouverture ou une enchère à saut, il doit au préalable déposer le **carton stop sur la table. Le joueur suivant ne peut faire sa déclaration qu'après l'expiration d'un délai de 10 sec.**

- Procédure d'alerte obligatoire

Le partenaire du joueur qui fait l'enchère dépose le carton "Alerte" sur l'étui, placé au milieu de la table, jusqu'à l'enchère de l'adversaire. Aucune enchère au-delà de 3SA - contre - surcontre - conventions du jeu de la carte (entame - signalisation) ne peuvent être alertés

Bons matches.

Directeur de la compétition Jacques Deguelle

jacques.deguelle@gmail.com. 071502125

Secrétariat Jacqueline Jassogne

jassogne.jean@skynet.be . 0478 634768

16-09-2019

